

BULLETIN TRIMESTRIEL du  
Syndicat National des Enseignements du  
Second degré (SNES-FSU)

SECTION ACADEMIQUE DE NICE  
264 BD DE LA MADELEINE 06000 NICE  
Tél : 04 97 11 81 53  
Fax : 04 97 11 81 51  
Mel : s3nic@snes.edu

CM Marseille Gambetta 25168640

Périodique inscrit à la commission paritaire du 3.10.2005 sous le n°0910S05550  
ISSN : 11529954  
Direction de la publication : A. Ipert

Prix au n°1 € -  
Abonnement annuel 3 €  
Imprimerie spéciale SNES



Supp. 5 au NICE-SNES n°194 de décembre  
2006  
S3 aux S1+CA - Nice, le 23 janvier 2007

#### SOMMAIRE

P.1/1 Rentrée 2007 : Halte aux Diafoirus...  
P.2/2 Vote fédéral dans le SNES : la démocratie renforcée

Annexe 1 : affiche rassemblement TZR  
Annexe 2 : affiche grève du 8 février

## INFOS AUX S1 N°5

### RENTREE 2007 : Halte aux Diafoirus de l'éducation nationale Nouvelle saignée dans l'éducation nationale

En ces temps de pré-campagne électorale, les questions d'Éducation sont trop souvent absentes des débats ou caricaturées à des fins démagogiques. Pendant ce temps pourtant, les Diafoirus s'affairent au chevet de l'Éducation nationale, lui infligeant purges et saignées avec un acharnement qui laisse peu de doutes sur leurs intentions. Ainsi, la dotation devant permettre le fonctionnement du service public d'éducation dans notre académie à la rentrée 2007 vient d'être transmise par le ministère. C'est une véritable provocation.

**Personnels médicaux : toujours insuffisant.** La dotation positive en médecin scolaire (+1) et en infirmières (+9) ne peut masquer le déficit en personnels de santé et sociaux dans notre académie. L'effort doit être largement amplifié pour assurer un véritable suivi de nos élèves et des personnels.

**Personnels administratifs : sombre tableau.** Au niveau des personnels administratifs, le ministère classe lui-même notre académie à une peu glorieuse 28<sup>ème</sup> position... et décide contre toute attente de supprimer 5 emplois !

**Personnels enseignants : nouvelle saignée.** Le second degré se voit amputé de 190 nouveaux postes (96 au titre de la démographie et 94 au titre des décharges statutaires). Au lieu de profiter d'une pause démographique toute relative (en moyenne 6 élèves de moins par collège et 7 par lycée), le ministre et le recteur préfèrent accentuer notre classement désastreux, qu'ils reconnaissent dans leurs propres statistiques : sur trente académies métropolitaines, notre académie est désormais 26<sup>ème</sup> pour les collèges (24<sup>ème</sup> l'an dernier), 28<sup>ème</sup> pour les LP (26<sup>ème</sup> l'an dernier), et conserve sa 30<sup>ème</sup> et dernière place pour les lycées... Pas de quoi plastronner ! Cette dotation pour les collèges et les lycées est dans le droit fil du projet de statut contesté, modifiant les décrets de 1950, par toute la profession, dont nous exigeons le retrait.

Dans les écoles maternelles et élémentaires le ministère applique le même remède : 16 postes en moins pour les deux départements de l'académie. Quelque soit l'arbitrage du rectorat entre les Alpes-Maritimes et le Var, le taux d'encadrement des élèves restera un des plus mauvais de France. Quid des conditions de scolarisation des maternelles, de la prise en charge des enfants en difficultés, du fonctionnement des écoles et de l'amélioration des conditions de travail des directeurs et des directrices ?

**Personnels d'éducation et d'orientation : un silence assourdissant.** Rien n'est dit dans les documents au sujet des vies scolaires qui ont pourtant un besoin criant de postes de CPE et d'étudiants surveillants, pas plus que sur le nombre d'emplois de CO-Psy, personnel indispensable pour aider les élèves et leurs familles à l'orientation.

Face à cette situation les organisations syndicales (FSU, Sgen-CFDT, Unsa, Snalc, Sud-Education, CGT Education avec le soutien de la FCPE 06...) ont appelé les personnels à former des délégations d'établissement et se rassembler devant le rectorat le mercredi 24 janvier pour dénoncer ces dotations et exiger le rattrapage du retard de notre académie, mais aussi, car il y a une cohérence globale dans les attaques contre le Service public d'éducation et ses personnels, pour exiger à nouveau le retrait du projet de décret sur les statuts des enseignants du second degré et l'ouverture de négociations pour l'amélioration des conditions d'exercice du métier. La grève nationale unitaire à laquelle les enseignants participeront massivement le 8 février aux côtés de l'ensemble des fonctionnaires, pour défendre notre pouvoir d'achat et nos missions, sera un nouveau temps fort de la mobilisation de la profession.

Tous en grève  
le jeudi 8  
février

## Vote fédéral dans le SNES : la démocratie renforcée

Les élections fédérales se sont déroulées le trimestre dernier dans tous les syndicats de la fédération. Les syndiqués du SNES ont voté dans leurs établissements : plus de 40% des syndiqués (42,44%) ont ainsi participé au scrutin, soit 10 points de participation de plus que la moyenne nationale. Cette bonne participation, même si elle peut être encore améliorée, traduit une bonne vitalité de la démocratie dans notre syndicat et notre fédération.

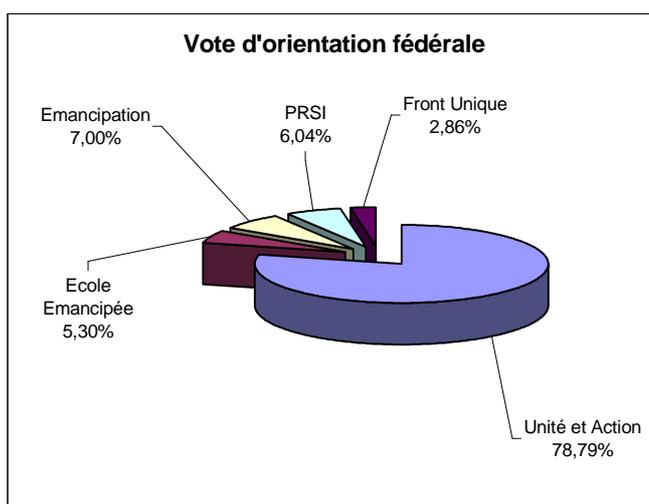
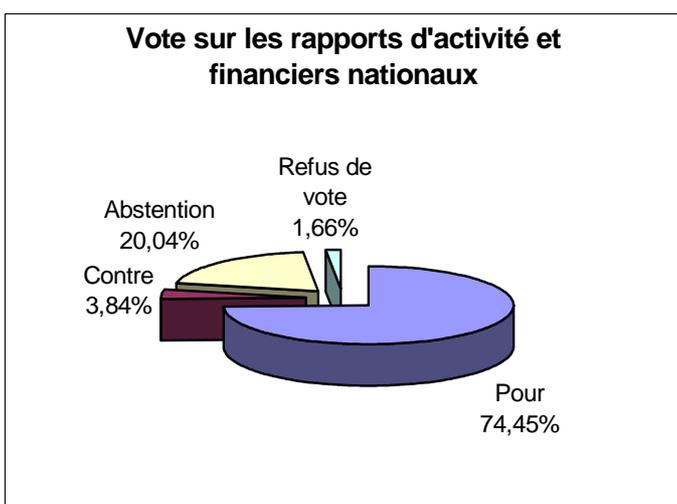
### Rapport d'activité : un large plébiscite des décisions prises

Le travail et les prises de décisions au cours des trois dernières années ont été très largement partagé par la majorité des syndiqués. En effet, près de trois quart des votants ont validé l'activité fédérale en votant pour.

### L'orientation fédérale : Unité et Action renforcée

Plus des trois quart des votants ont renouvelé leur confiance à la tendance majoritaire dans le SNES et la FSU à savoir Unité et Action.

Trois tendances minoritaires ( Ecole émancipée, Emancipation et PRSI) sont créditées chacune de 5 à 7 % des suffrages. Ces votes montrent une nouvelle fois le souci des syndiqués d'avoir une majorité claire mais aussi de continuer à faire vivre dans nos organisations d'autres tendances qui par leurs débats nourrissent la pluralité des analyses pour éclairer les décisions.



	Inscrits	Votants	% de votants
Alpes-Maritimes	1312	515	39,25%
Var	1082	501	46,30%
Académie de Nice	2394	1016	42,44%
National	69211	22163	32,02%

**TOUS ENSEMBLE, REFUSONS LA  
DÉRÉGLEMENTATION !**

**VENEZ LE DIRE AU RECTEUR**

**LE MERCREDI 31 JANVIER 2007**

**PIQUE-NIQUE REVENDICATIF A 13H , SUIVI  
D'UNE AUDIENCE AVEC LE RECTEUR**

**TZR :**

VOUS EN AVEZ ASSEZ D'ÊTRE CONSIDÉRÉ COMME  
VARIABLE D'AJUSTEMENT !

VOUS EN AVEZ ASSEZ DES AFFECTATIONS  
LOINTAINES, SUR DEUX ETABLISSEMENTS ET  
SOUVENT INCOMPATIBLES !

VOUS EN AVEZ ASSEZ DE NE PAS ÊTRE RESPECTÉ !

VOUS EN AVEZ ASSEZ DE NE PAS ÊTRE INDEMNISÉ  
CORRECTEMENT !

VOUS EN AVEZ ASSEZ QUE LA RÉGLEMENTATION NE  
SOIT PAS RESPECTÉE,

VOUS EN AVEZ ASSEZ D'ATTENDRE UN POSTE FIXE,  
EXIGEONS UNE GESTION HUMAINE QUI PRENNE EN  
COMPTE LES RÉALITÉS !...

**TITULAIRES DE POSTES FIXES, OU DE ZONES DE  
REPLACEMENT, NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS.  
MOBILISONS-NOUS !**

**CGT-FO-FSU-UNSA-SOLIDAIRES  
FÉDÉRATIONS DE L'ÉDUCATION  
INTERSYNDICALE DES QUINZE**

# GRÈVE UNITAIRE NATIONALE dans la FONCTION PUBLIQUE et l'ÉDUCATION NATIONALE

*POUR NOS SALAIRES, L'EMPLOI PUBLIC,  
LA DÉFENSE DE NOS MISSIONS*



**JEUDI 8 FÉVRIER  
MANIFESTATIONS**



à NICE : 10h00, Gare SNCF

à TOULON : à déterminer (sites SNES et FSU)

## **POUR NOS SALAIRES, POUR L'EMPLOI PUBLIC**

- Maintien du pouvoir d'achat en 2006,
- Augmentation des salaires en 2007 sur la base minimum de l'inflation prévue (1,8%),
- Rattrapage sur les pertes de pouvoir d'achat (plus de 6% depuis 2000, 20% depuis 1981!),
- Refonte globale de la grille indiciaire.

## **POUR LA DEFENSE DE NOS MISSIONS**

- Retrait du projet de réforme des décrets de 1950 (bivalence, compléments de service, heures statutaires),
- Ouverture de négociations sur le temps et la charge de travail des enseignants,
- Halte aux suppressions de postes.

**UNE PROFESSION UNIE – UN MINISTRE ISOLÉ**

